RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 11915
Numéro SIREN : 387 943 764
Nom ou dénomination : A S G ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt 29471

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Assistance Sécurité et Gardiennage (A.S.G.) S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Assistance Sécurité et Gardiennage (A.S.G.) S.A.S.
9-11, Allée de l'Arche - 92400 Courbevoie
Ce rapport contient 18 pages
Référence : LG-212-152

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Assistance Sécurité et Gardiennage (A.S.G.) S.A.S.

Siège social : 9-11, Allée de l'Arche - 92400 Courbevoie
Capital social : €.76 250

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique de la société Assistance Sécurité et Gardiennage (A.S.G.) S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Assistance Sécurité et Gardiennage (A.S.G.) S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 mai 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Laurent Genin
Associé

COMPTES ANNUELS

ASG_ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE

S.A.S.U

9/11 ALLEE DE L'ARCHE 92400 COURBEVOIE

DATE DE CLOTURE : 31/12/2020

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Sommaire

Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
Règles et méthodes comptables..... 7
Intercalaire (2)..... 8
Immobilisations..... 9
Etat des échéances des créan..... 10
Variation des capitaux propres..... 11
Charges à payer et Produits 12

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	2020			2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	264 230		264 230	264 230
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	***264 230***		***264 230***	***264 230***
Total Actif Immobilisé (II)	***264 230***		***264 230***	***264 230***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	906		906	776
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***906***		***906***	***776***
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	11 098		11 098	888
TOTAL Disponibilités	***11 098***		***11 098***	***888***
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	***12 004***		***12 004***	***1 664***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	***276 235***		***276 235***	***265 895***

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Bilan passif

BILAN-PASSIF		2020	2019
Capital social ou individuel	dont versé : 76 250	76 250	76 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		7 625	7 625
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		**7 625**	**7 625**
Report à nouveau		144 104	164 702
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**-6 763**	**-20 598**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***221 217***	***227 980***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		129	129
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		36 400
TOTAL Dettes financières		***129***	***36 529***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 611	1 386
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		49 277	
TOTAL Dettes d'exploitation		***54 889***	***1 386***
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (IV)		***55 018***	***37 915***
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***276 235***	***265 895***

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			2020			2019
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						100 000
Autres produits					0	
Total des produits d'exploitation (I)					***0***	***100 000***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					6 070	20 244
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements				
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					0	4
Total des charges d'exploitation (II)					***6 070***	***20 247***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					-6 070	79 753
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						67
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)						***67***
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées					693	417
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***693***	***417***
RÉSULTAT FINANCIER					-693	-351
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					-6 763	79 402

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	2020	2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		100 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		***100 000***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		**-100 000**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***0***	***100 067***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***6 763***	***120 665***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***-6 763***	***-20 598***

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

ASG_ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020
dont le total est 276 235 € et le résultat déficitaire s'élève à 6 763 €

L'exercice a une durée de *12* mois couvrant la période du *01/01/2020* au *31/12/2020*

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Disponibilités

La trésorerie de la société ne fait plus l'objet d'une gestion centralisée automatique gérée par les banques.

Les positions de trésorerie sont gérées quotidiennement par le service trésorerie d'ASSYSTEM via le compte courant financier. Selon leur position, elles figurent à l'actif en "autres créances" ou au passif en "emprunts et dettes financières diverses".

Les soldes bancaires résiduels figurent quant à eurx selon leurs positions en "disponibilités" ou en "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Impots sur les bénéfices

La société a opté avec effet au 01/01/2003 pour le régime de l'intégration fiscale. La société "tête de groupe" est Assystem dont le siège social est : 9/11 Allée de l'Arche - Tour Egée 92400 COURBEVOIE.

Les modalités de calcul de l'impôt sur les sociétés dû par l'entité sont déterminées selon les règles fiscales de droit commun en vigueur à la date de clôture de l'exercice et comme l'entité du groupe fiscal était imposée séparément.

Les économies d'impôt réalisées par la société mère du fait des déficits, crédits d'impôts ou avoirs fiscaux qui lui sont transmis par les filiales intégrées ne font l'objet d'aucune réallocation aux filiales intégrées, ni pendant la période d'appartenance de ces filiales au groupe intégré, ni lors de leur sortie du groupe.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ASG_ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique			
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL (III)			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		264 230		
	TOTAL (IV)	***264 230***		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***264 230***		

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements.				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL (III)				
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				264 230	
	TOTAL (IV)			***264 230***	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			***264 230***	

Immobilisation financières

Les prêts concernent les montants investis au titre de l'effort construction pour un montant de 264 230 € sur une durée de 20 ans.

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		264 230		264 230
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***264 230***		***264 230***
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	906	906	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***906***	***906***	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		***265 136***	***265 136***	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		129	129		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		5 611	5 611		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		49 277	49 277		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		***55 018***	***55 018***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Clôture
Capital social ou individuel	76 250						76 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	7 625						7 625
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	164 702				-20 598		144 104
Résultat de l'exercice	-20 598				20 598	-6 763	-6 763
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**227 980**					**-6 763**	**221 217**

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Composition du capital social

La capital social est composé de 5000 actions ordinaires d'un montant nominal de 15,25 euros.

Informations concernant les entreprises liées

La société applique le règlement n°2010-02 de l'ANC relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, qui précise que les transactions à mentionner en annexe sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues, les transactions conclues entre une société mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi totalité par une même société mère.

Identité de la société consolidante

Les comptes de la société ASG sont consolidés au sein du groupe Assystem par la méthode de l'intégration globale.

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	5 611
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**5 740**

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	906
Disponibilités	
Total	**906**

This document was created by an application that isn't licensed to use novaPDF.
Purchase a license to generate PDF files without this notice.

A.S.G. – ASSISTANCE SECURITE ET GARDIENNAGE
Société par actions simplifiée au capital de 76 250 €
Siège social : Tour Egée, 9-11, allée de l'Arche 92400 Courbevoie
387 943 764 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 MAI 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 28 mai à 11 heures 30,

La société Assystem, société anonyme au capital de 15 668 216 euros, dont le siège social est situé Tour Egée, 9-11, allée de l'Arche 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 412 076 937, représentée par Monsieur Dominique Louis, pris en sa qualité de Président-directeur général, ci-après (l'« **Associée unique** »),

Monsieur Philippe Chevallier, Président de la Société est présent.
Le cabinet KPMG S.A., commissaire aux comptes de la Société, informé des présentes, est absent et excusé.

TROISIEME DECISION
Affectation du résultat

L'Associée unique, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice, soit un montant de 6 763 euros au compte « Report à nouveau » qui s'établira ainsi à 137 341 euros.

L'Associée Unique, conformément à l'article 243bis du Code général des impôts prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

CINQUIEME DECISION
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur des présentes, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet de faire accomplir toutes formalités légales.

* *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par l'Associée unique.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Président – Philippe CHEVALLIER